

infos municipales

www.saint-benoit-de-carmaux



Bulletin N° 132
Décembre 2020



Sommaire

Infos municipales..... 2 à 8

Vie associative 9 & 10

Infos pratiques..... 11

Pour sauver nos jeunes aussi

Emmanuel Macron a pris l'habitude de rythmer la crise sanitaire par ses interventions à sens unique. Depuis le sommet de l'État, la parole présidentielle descend jusqu'aux Français convoqués devant leur poste de télévision pour être fixés sur le tour que prendra leur vie quotidienne dans les prochaines semaines. Cette pratique monarchique du pouvoir, inscrite dans la Constitution de la V^e République, a atteint son paroxysme avec l'épidémie de Covid-19.

Qui décide de la gestion de la crise sanitaire? Ce n'est pas le Parlement, pourtant censé être l'émanation de la Nation. Ce n'est pas même le gouvernement mais un opaque conseil de défense non-élu, réuni autour du chef de l'État.

Les mauvais chiffres pleuvent comme à Gravelotte. Le Secours Populaire et les associations caritatives annoncent que notre pays va bientôt compter 10 millions de pauvres, soit un million de plus qu'en 2017, date à laquelle le président Macron a été élu. Certes le Covid-19 et sa cohorte de méfaits économiques sont passés par là mais le virus n'est pas la seule cause de ce fléau qui a crû aussi en 2018. Il frappe indistinctement les quartiers populaires des grandes villes, les bourgs et les communes rurales.

Actuellement, c'est l'avenir de notre cohésion sociale et territoriale qui se joue. Le « virus » du « décrochage à la République » se développe.

Dans une France désormais aux prises à une triple crise sanitaire, économique et désormais humanitaire, le divorce est grandissant entre un système dont le profit maximum et l'enrichissement personnel sont l'alpha et l'oméga et le règlement des urgences sociales et écologiques.

Pourtant, les solutions ne sont peut-être pas aussi lointaines qu'il y paraît. La taxation accrue des profits et des nantis, la réorientation de l'économie vers des finalités sociales et écologiques, la répartition équitable des fruits du travail, l'utilisation des ressources du pays au plus près des citoyens pour leur mieux-être et grâce à un renforcement déterminant du pouvoir des élus régionaux et communaux, sont autant d'objectifs réalistes. Seule une jeunesse hautement cultivée et formée peut donner et garantir un avenir à la nation tout entière. La mise en place d'un plan sur 20 ans donnant pour mission à l'Éducation nationale et aux acteurs économiques la réussite et l'excellence de chaque jeune peut y concourir.



Thierry San Andres
Maire de Saint-Benoît-de-Carmaux





Les élections aux Conseils Départementaux et Régionaux

Le renouvellement des Conseils Départementaux et Régionaux aurait dû s'organiser en mars 2021. Mais compte tenu de l'état de crise sanitaire prolongé jusqu'au 16 février 2021 qui préconise d'éviter toutes les réunions au sein des partis ainsi

que les réunions électorales, la campagne électorale ne pourrait pas se dérouler de manière sereine. Ainsi le rapport remis au Premier ministre par Jean-Louis Debré préconise de modifier le calendrier électoral, même s'il est possible d'organiser les élections dans le respect d'un protocole sanitaire strict.

Dans un communiqué du 13 novembre 2020, le Premier ministre a annoncé un projet de loi « dans les toutes prochaines semaines » qui prévoira les dates en ce sens avec les aménagements pour l'organisation des scrutins.

Je m'inscris sur les listes électorales de ma commune

Depuis la mise en place du Répertoire Électoral Unique ou REU en 2019, géré exclusivement par les services de l'INSEE, **les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire jusqu'au 6^e vendredi avant le scrutin.** La date butoir du 31 décembre n'existe plus, la révision des listes électorales non plus. Vous pouvez ainsi vous inscrire tout au long de l'année, en Mairie ou sur le site www.service-public.fr. Vous pouvez également y vérifier votre inscription. Pour toute question, vous pouvez interroger le service municipal des élections.

Pour pouvoir finaliser l'inscription sur les listes électorales, vous devez fournir :

1. le formulaire d'inscription CERFA 12669, dûment rempli, téléchargeable sur le site www.service-public.fr.

2. une photocopie du titre d'identité et de nationalité en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans, (carte nationale d'identité recto-verso ou photocopie de la double page portant la photo du passeport)

3. un justificatif de domicile (les factures devront mentionner clairement les nom et prénom et dater de moins de 3 mois (électricité, énergie, téléphone FIXE...) ou les pièces justifiant l'inscription au rôle des contributions directes



ÉLECTIONS

Inscrivez-vous sur les listes électorales

communales (taxe foncière, taxe d'habitation, contribution foncière d'entreprise, de soi ou du conjoint).

Les cas particuliers sont décrits sur www.service-public.fr.

Le Maire statue en première instance sur votre demande d'inscription. Un contrôle de la liste électorale à posteriori est fait par la commission de contrôle, qui examine également les recours administratifs

qui pourraient être faits sur les décisions du maire en ce domaine.

Pour les Français résidant à l'étranger, la double inscription, sur la liste communale et la liste consulaire, n'est plus possible. Ils doivent choisir entre l'une des deux inscriptions.

Les périmètres des bureaux de vote ne sont pas modifiés pour 2021 à Saint-Benoît-de-Carmaux.

Epidémie de Covid-19

Dernières mesures sanitaires



A l'heure où ce numéro est rédigé, de nouvelles mesures restrictives ont été prises par le gouvernement pour essayer d'enrayer la propagation du virus : retour du confinement et des attestations de déplacement, fermeture des commerces non essentiels, limitation des activités de loisirs et sportives...

A l'heure où vous lisez cet article, certaines de ces mesures sont toujours d'actualité, d'autres ne le sont plus. Il est difficile pour chacun d'entre nous de se retrouver dans ce flot d'informations, parfois contradictoires.

Les services de la Mairie font leur maximum pour vous délivrer l'information la plus fiable. Un nouveau mode d'affichage sur les parois vitrées de la Mairie a été mis en place afin de faciliter votre recherche d'informations et leur lecture.

Un encart spécifique a été réservé à la Covid-19. Vous y trouverez le récapitulatif des dernières mesures en cours (sous forme de tableau ou d'arrêté). De même, Madame la Préfète organise régulièrement des conférences audio avec les Maires pour répondre à toutes les interrogations. S'en suit une Foire Aux Questions, sous la

forme d'un document de plusieurs pages, également disponible en Mairie pour être consulté sur place. Il peut répondre à vos questions alors n'hésitez pas à contacter les services ou à vous rendre en Mairie.

Exemples de questions posées :

Les activités périscolaires de nature artistique sont-elles autorisées ?

Est-il possible de déménager ?

Peut-on se rendre dans une forêt ?

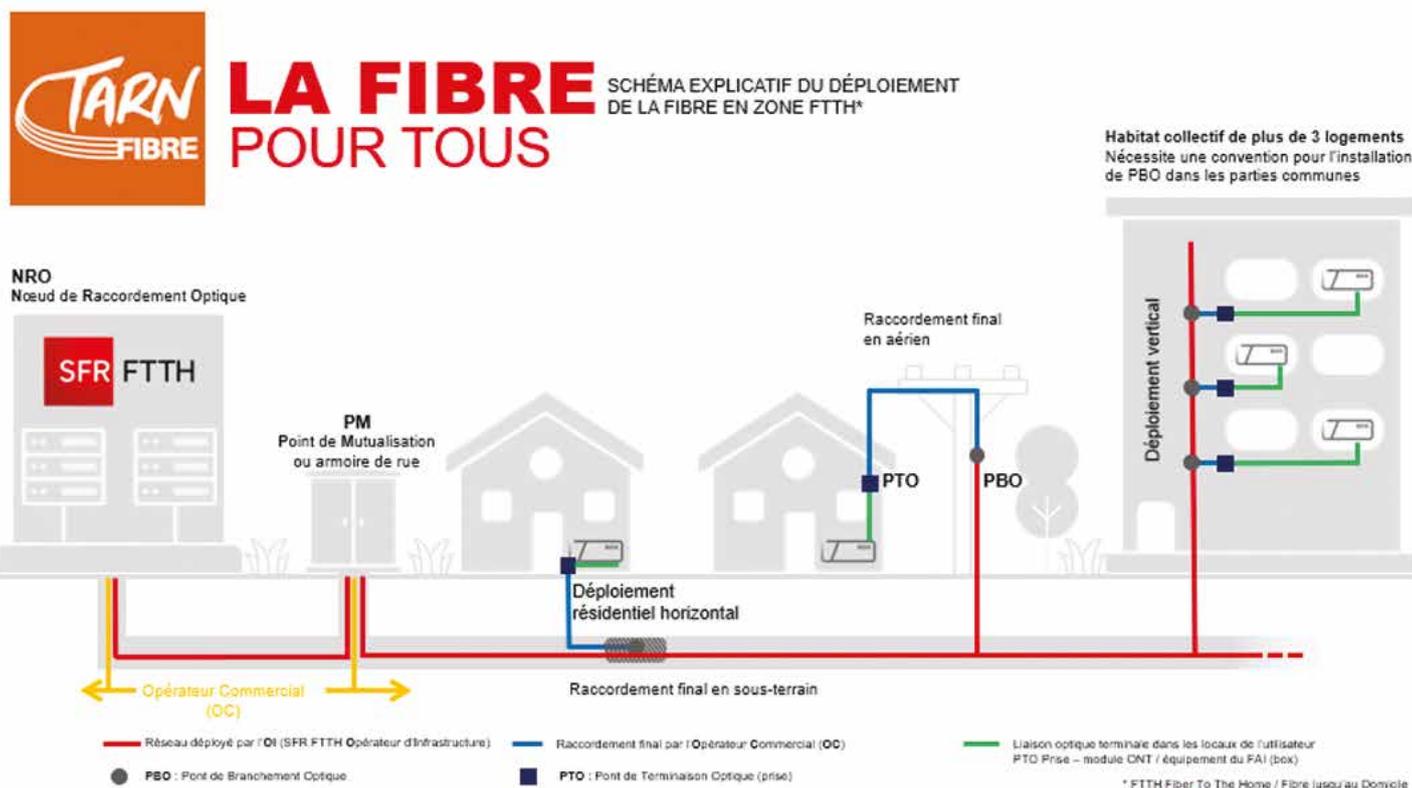
Déploiement de la fibre à Saint-Benoît-de-Carmaux

Le déploiement de la fibre optique dans le département du Tarn a été confié à SFR-FTTH qui répond à l'ensemble des projets des collectivités pour le déploiement de la fibre. Tarn Fibre est la Société créée pour assurer la construction, la commercialisation et l'exploitation de l'infrastructure Fibre FTTH sur la durée de la Délégation de Service Public de 25 ans. Le déploiement est organisé selon le schéma ci-dessous.

Choix de l'opérateur commercial

A la fin du déploiement de la fibre sur notre commune, un « gel » de trois mois est imposé pour laisser le temps aux opérateurs commerciaux Bouygues, Free, Orange et SFR qui le souhaitent de venir se raccorder aux Points de Mutualisation. Lors de votre souscription à une offre commerciale Fibre, c'est l'opérateur

commercial que vous aurez choisi qui effectuera le raccordement de votre logement au point de mutualisation le plus proche. Vous êtes donc libres de garder votre opérateur actuel si celui-ci vous fait une offre commerciale qui vous convient. Vous êtes libres aussi de changer d'opérateur si vous trouvez une meilleure offre.



Délibérations prises par le Conseil Municipal

Le conseil municipal a une compétence générale de droit commun pour régler par ses délibérations les affaires de la commune.

Aucune définition précise et limitative de cette notion d'affaires communales n'est donnée. Les affaires de la commune ne correspondent pas à des domaines d'activité déterminés, mais elles se caractérisent par le but d'intérêt public communal poursuivi par le conseil municipal en décidant d'intervenir.

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des délibérations prises depuis le début d'année.

La consultation des registres des délibérations par les administrés est possible en mairie ou sur le site internet de la commune :

<https://saint-benoit-de-carmaux.fr/fr/rp/63065/comptes-rendus-23>

Date	N° Délibération	Intitulé de l'acte
03/02/2020	2020/01	Convention annuelle fourniture repas scolaires 2020
03/02/2020	2020/02	Convention d'achat de prestations d'insertion (chantier d'insertion) avec le CIAS Carmausin-Ségala
03/02/2020	2020/03	Participation 2020 à la Mission Jeunes Tarn Nord
03/02/2020	2020/04	Tarifs communaux 2020
03/02/2020	2020/05	Division parcellaire AB405
03/02/2020	2020/06	Évaluation par le service des Domaines du logement 3 rue Honoré de Balzac
03/02/2020	2020/07	Délégation au Centre de gestion 81 pour la passation d'un contrat de groupe « Risques statutaires »
25/05/2020	2020/08	Fixation du nombre d'adjoints au maire
25/05/2020	2020/09	Désignation de 2 représentants au Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn (SDET)
25/05/2020	2020/10	Délégations consenties au maire par le conseil municipal
04/06/2020	2020/11	Création et élection de deux postes de conseillers municipaux délégués
04/06/2020	2020/12	Fixation des indemnités de fonction au Maire, aux adjoints et des conseillers délégués.
04/06/2020	2020/13	Élection des membres élus du CCAS.
04/06/2020	2020/14	Désignation des représentants au sein du Pôle des Eaux Carmausin-Ségala.
04/06/2020	2020/15	Désignation des représentants au sein d'ENE'O.
04/06/2020	2020/16	Désignation des représentants à la commission d'attribution de logements de Tarn Habitat.
04/06/2020	2020/17	Désignation des représentants à la commission d'attribution de logements de 3F Occitanie.
04/06/2020	2020/18	Désignation des représentants au centre de loisirs.
04/06/2020	2020/19	Désignation des représentants aux conseils d'école.
04/06/2020	2020/20	Mise en place de la commission de contrôle des listes électorales et désignation d'un représentant.
04/06/2020	2020/21	Mise en place de la commission permanente d'appel d'offres et d'adjudication et désignation d'un représentant.
04/06/2020	2020/22	Mise en place de la commission communale des impôts directs (CCID).
04/06/2020	2020/23	Création des commissions thématiques communales et désignation des membres.
04/06/2020	2020/24	Création de 2 comités consultatifs et désignation des membres.
04/06/2020	2020/25	Cession d'un bien privé communal non bâti - Partie de la parcelle cadastrée AB 405.
04/06/2020	2020/26	Approbation du règlement intérieur du réseau des médiathèques.
04/06/2020	2020/27	Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement saisonnier d'activité.
04/06/2020	2020/28	Avancements de grade - création de postes.
18/06/2020	2020/29	Budget principal - Approbation du compte de gestion 2019.
18/06/2020	2020/30	Budget principal - Approbation du compte administratif 2019.
18/06/2020	2020/31	Budget principal - Affectation du résultat budget principal.
18/06/2020	2020/32	Vote des taux des impôts locaux.
18/06/2020	2020/33	Vote des subventions aux associations - Exercice 2020.
18/06/2020	2020/34	Approbation du tableau des effectifs au 31/12/2019.
18/06/2020	2020/35	Budget principal - Vote du budget primitif 2020.
18/06/2020	2020/36	Service des Pompes Funèbres - Approbation du compte de gestion 2019.
18/06/2020	2020/37	Service des Pompes Funèbres - Approbation du compte administratif 2019.
18/06/2020	2020/38	Service des Pompes Funèbres - Vote du budget primitif 2020.
18/06/2020	2020/39	Délégation de principe pour le recrutement d'agents non titulaires en cas d'indisponibilités d'agents territoriaux.
08/07/2020	2020/40	Délégations consenties au maire par le conseil municipal - Annulation délibération 2020/10 du 25/05/2020
08/07/2020	2020/41	Approbation d'une convention de campagne de stérilisation de chats avec la SPA.
08/07/2020	2020/42	Avis favorable sur la vente de 21 logements par 3F Occitanie.
10/07/2020	2020/43	Constitution de la liste préparatoire des commissaires de la CCID
07/10/2020	2020/44	Décision modificative n°1 - Budget primitif 2020 service des Pompes Funèbres
07/10/2020	2020/45	Autorisation permanente et générale de poursuites au comptable public
07/10/2020	2020/46	Admission en non valeur de créances irrécouvrables et extinction de créances
07/10/2020	2020/47	Création d'un emploi d'ATSEM principal 2 ^e classe au tableau des effectifs

Conseil Municipal Enfant 2020/2021



Le 16 octobre dernier se sont déroulées les élections au Conseil municipal enfant 2020-2021. Après avoir réalisé leurs affiches de campagne, leur slogan, et présenté leur projet auprès de leurs camarades, les enfants candidats se sont soumis au résultat des urnes. Ont été élues pour le niveau CE2 Aliyah Belarbi, Cassandra Un et Nayla Zaoui. Au CM1, Abigaëlle Bascoul, Nina Godart et Héloïse Rozier ont été réélues cette année, après un précédent mandat écourté du fait de la crise sanitaire. Au CM2, Leslie Bailly-Demortière et Baptiste Un ont été élus, et Ambre Zaoui brillamment réélue. Un conseil municipal enfant majoritairement féminin et qui comporte deux fratries cette année ! Quand on les interroge sur leur motivation à être élus, tous déclarent « vouloir aider l'école et la ville » ou « améliorer la ville ». Nos enfants, année après année, sont tou-

jours très soucieux de notre environnement et de la propreté de nos rues. Au cours de la première réunion, qui s'est déroulée le 9 novembre dernier, ils ont demandé plus de poubelles dans les rues de notre ville pour inciter les promeneurs à y déposer leurs déchets, plutôt que de les jeter dans les rues. S'ils se félicitent de l'implantation de nouveaux distributeurs de sacs à déjection canine utiles et utilisés, ils regrettent cependant que certaines personnes continuent de les ignorer, laissant ainsi des crottes sur les trottoirs. Le CME a l'intention de continuer le travail entamé la saison dernière sur l'implantation éventuelle d'un parcours santé à destination des familles béneficiant, parents et enfants. Nous leur souhaitons de pouvoir travailler toute l'année scolaire malgré le contexte sanitaire compliqué.

Distribution de masques à l'école élémentaire de Fontgrande « Jean Ferrat »

Ce vendredi 20 novembre 2020, le Maire Thierry San Andres, sa première adjointe et le directeur du CLAE sont passés dans les cinq classes de l'école élémentaire pour distribuer à tous les enfants de l'école une pochette de dix masques taille enfant. En effet, depuis le 2 novembre 2020, le Ministère de l'Éducation Nationale a rendu obligatoire le port du masque à l'école à partir

de l'âge de six ans, mais sans les fournir. Devant la dépense supplémentaire imposée aux familles par l'achat de ces masques, la Municipalité a décidé d'offrir 10 masques à chaque enfant afin d'aider les familles à respecter cette obligation. Il n'est pas exclu que cette opération soit renouvelée si le port du masque devait perdurer au-delà du déconfinement.



Protocole sanitaire renforcé à la cantine

L'école de Fontgrande Jean Ferrat est l'une des rares écoles à pouvoir appliquer le nouveau protocole sanitaire avec distanciation physique et non brassage des groupes classes dans la salle de restauration grâce aux locaux historiques spacieux et la mise en place de moyens par la municipalité. Pour permettre l'application de ce protocole sanitaire renforcé, la salle de danse face au réfectoire a été réquisitionnée et équipée de tables et de chaises. Les groupes classes peuvent ainsi déjeuner chacun dans son espace sans se mélanger.

La restauration scolaire joue un rôle fondamental en revêtant des dimensions sociales et éducatives et en contribuant à la réussite des élèves. Le déjeuner à la cantine constitue la garantie d'un repas complet et équilibré quotidien. Il était donc essentiel de maintenir au mieux son fonctionnement, au besoin avec le recours à des adaptations temporaires, tout en garantissant la sécurité des élèves et des agents. Les élèves et les personnels continuent de réaliser une hygiène des mains correcte et fréquente, au minimum en entrant et en sortant du lieu de restauration. Une aération des espaces de restauration doit être fréquemment assurée, tout en évitant des flux d'air horizontaux dirigés vers les personnes.



Conformément au principe de limitation du brassage entre élèves et groupes d'élèves, requis par le protocole du 2 novembre 2020 et par les textes réglementaires, le balisage des sens de circulation, la création d'espaces d'attente et la matérialisation au sol de la distanciation à respecter ont été mis en place. Les plages horaires et le nombre de services sont adaptés de manière à limiter les flux et la densité d'occupation et à permettre la limitation du brassage avec le doublement de la capacité d'accueil des locaux. Les entrées et les sorties sont dissociées. Les places assises sont disposées de manière à éviter d'être face à face voire côte à côte (par exemple en quinconce) lorsque cela est matériellement possible. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées, à minima, après chaque service. L'équipe d'animation gère ce temps de repas de la manière la plus conviviale possible pour les enfants dans le strict respect des normes sanitaires imposées.

Inscription école maternelle 2021/2022

La Direction Départementale de l'Éducation Nationale demande d'effectuer une prévision d'effectif pour la rentrée de septembre 2021.

Si vous avez des enfants dans votre famille nés entre le 1er janvier 2018 et le 1er septembre 2019, nous vous remercions de bien vouloir vous rapprocher du service scolaire de la mairie, le plus rapidement possible.

Contact : 05 63 80 24 14
ou etatcivil.cantine@mairie-stbenoit.fr

L'ancien Centre d'Enfouissement Technique (CET) de la Babinière devient une centrale photovoltaïque au sol

Le site de La Babinière dont l'exploitation directe par TRIFYL s'est terminée en 2009, est en phase de réhabilitation surveillée pour trente ans. Dans ce cadre, la Préfète du TARN vient d'accorder au nom de l'État, le permis de construire d'un parc photovoltaïque au sol.

Le dossier de demande de permis déposé en Mairie de Saint-Benoît le 12 juin 2018 a été instruit par les services de l'État. Les personnes publiques concernées ont été consultées, notamment la mission régionale d'Autorité environnementale, la DDT, le SDIS, l'ARS, ... pour finir par l'Enquête Publique qui s'est déroulée en Mairie du 17 août au 17 septembre dernier. La période de confinement l'a retardée d'environ 6 mois.

Le projet se positionne sur la plateforme réhabilitée de l'ancien CET en tenant compte des puits et du réseau aérien d'évacuation des biogaz. Il établit 1,01 ha de panneaux sur un site de 4,23 hectares, avec un accès par la route départementale RD 91A. Il n'est pas de nature à

modifier l'identité paysagère du site, est éloigné et non visible des zones d'habitations de la commune.

Un volet environnemental très important est inclus dans le dossier présenté. Il prévoit la maîtrise des incidences du projet sur l'environnement avec un suivi écologique du chantier de construction et pendant l'exploitation, avec notamment l'assistance d'un naturaliste en amont et en phase de travaux. Le calendrier des travaux sera adapté au cycle de reproduction des espèces. La végétation aura également une gestion écologique après les travaux pour favoriser l'attractivité des habitats au sein de la centrale.

En outre cet éco-chantier sera respectueux des règles sanitaires relatives aux émissions sonores et de poussières. Le risque incendie fera également l'objet d'un plan de prévention.

Tout est prêt maintenant pour que les travaux puissent commencer effectivement.



École maternelle de Fontgrande « Jean Ferrat »

Durant les vacances de Toussaint, les agents du chantier d'insertion du CIAS ont procédé à la remise en peinture de la salle de motricité et du bureau de la Directrice. Les enfants et enseignants ont apprécié l'embellissement des lieux ainsi que le gain de luminosité.



Aire de jeux



Un nouveau jeu à ressort est à disposition des enfants dans le parc situé entre les impasses Louis Aragon et Elsa Triolet.

Le Plateau de Pouls serein



Le Plateau de Pouls est équipé d'une centrale photovoltaïque au sol depuis Juin 2018. Le projet a mis près de 7 années à sortir de terre dont 3 ans pour obtenir le permis de construire. Les travaux, quant à eux, n'ont duré que quelques mois. Aujourd'hui tout est tranquille, la production est aussi régulière que le soleil le permet. Périodiquement les moutons entretiennent l'herbage. Un système de vidéo assure la surveillance des lieux.

TICKETS

Salle de cinéma

Certains fauteuils de la salle de cinéma François Truffaut avaient besoin d'un raccommodage pour éviter que les accrocs de leur housse ne deviennent irréparables. Grâce à l'intervention bénévole d'une couturière bénédictine, c'est chose faite pendant les vacances d'automne. Un grand merci à elle. Après la fabrication de masques pendant le confinement de mars à mai 2020, place à la réparation des fauteuils ! Malgré tout, un renouvellement des housses des fauteuils est à l'étude car, après des décennies de service, le tissu est usé et les accrocs trop vite arrivés.

Dépôts sauvages aux pieds des containers à verre

Pourtant bien intégrés dans notre cadre de vie, les containers à verre ne sont pas synonymes de propreté : chaque année, les agents de la mairie ramassent des déchets sauvages laissés dans des sacs devant les récupérateurs vidés régulièrement.

Les bons gestes pour la propreté de tous !

Lorsque vous allez déposer votre verre dans un container :

- Ne déposez que des bouteilles et contenants en verre,
- Ne laissez pas les sacs ou les caisses de transport : reprenez-les avec vous,

- Ne déposez pas vos bouteilles et contenants au pieds des conteneurs ! Si les containers sont pleins, vous pouvez vous rendre à un autre container⁽¹⁾ ou revenir ultérieurement.

Respecter la propreté publique et trier correctement, c'est prendre soin de son cadre de vie et de celui des autres !

(1) Adresses des containers : rues de la paix, des Grèzes, Jean-Jacques Rousseau, Pablo Picasso, André Banguil, de la République, avenue Léon Blum, cité Al Claus et esplanade des écoles.



Réouverture chemin rural de Pouilhounac à Balarens

Suite à la demande de nombreux promeneurs, nous avons procédé au bornage de ce chemin reliant la route de Monestiés (D73) à la rue de la Paix (D91). Le débroussaillage et reprofilage partiel viennent d'être réalisés afin de permettre à nouveau la circulation aux piétons et vététistes.



Ramassage des encombrants



Depuis plusieurs années, la commune propose aux administrés deux collectes, mi-mai et mi-novembre, au droit des habitations. Depuis quelques temps, nous constatons une dérive quant aux déchets déposés. De ce fait, nous vous informons qu'à compter de la prochaine collecte en mai 2021, une fiche à renseigner devra être préalablement transmise en mairie. Ce document, qui formalisera

les seuls objets enlevés le jour de la tournée, sera téléchargeable sur notre site internet ou pourra être retiré à l'accueil de la Mairie.

Nous rappelons qu'il s'agit d'un service que nous proposons aux personnes rencontrant des difficultés pour transporter des objets encombrants et qu'en aucun cas, il se substitue aux services de la déchetterie et des ordures ménagères.

Bilan de la campagne de stérilisation des chats errants et sauvages

La campagne de stérilisation annoncée dans le précédent bulletin municipal s'est déroulée entre le 16 et le 20 novembre, dans le quartier de la Place de la Mairie, où un important regroupement de chats était constaté depuis plusieurs mois.

La convention signée avec la SPA prévoyait la stérilisation de 10 chats maximum.

Des cages-trappes ont été mises en place le matin et les

relevés réguliers effectués toute la journée par les services techniques et les administrés volontaires ont permis la capture et le transfert rapide de 7 chats à la clinique vétérinaire.



Tous ont pu être stérilisés, identifiés et relâchés dans le quartier où ils ont été capturés. La Mairie est donc devenue officiellement propriétaire de Smoothie, Aslane, Guapa, Oliver, Alpha... (les

2 derniers chats n'ayant pas encore reçu leur carte d'identification, ils sont sans prénom pour le moment).

Si cette campagne ne règle pas tous les problèmes, elle va toutefois permettre de contrôler la population de chats sauvages. Cette campagne est donc une réussite. L'opération sera renouvelée en 2021, sur d'autres quartiers.

Les élus remercient les habitants qui ont participé au bon déroulement de cette campagne.

Cérémonie commémorative du 11 novembre



La commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale, 1914/1918 s'est déroulée en mode restreint pour les bénédictins qui n'ont pu, Covid 19 oblige, participer à la cérémonie.

Philippe Folliot Sénateur du Tarn, a débuté les cérémonies à Saint-Benoît-de-Carmaux avant de les poursuivre à Blaye-les-Mines, Carmaux et de les clôturer à Rosières.

Après le dépôt de gerbes, par la première adjointe et le sénateur du Tarn Philippe Folliot, avant de rendre hommage aux 40 enfants de Saint-Benoît tombés au cours de la première guerre mondiale, le Maire Thierry San Andres, a rappelé, les souffrances endurées par nos aïeux « qui refont surface en ce XXI^e siècle » comme un cri d'alarme

lancé aux hommes d'aujourd'hui, et les enjeux économiques liés à ce premier conflit où, dit-il « cette guerre n'opposa pas seulement des soldats entre eux, mais des économies et des sociétés. » N'oublions pas conclut le maire avec Jean Jaurès que « la guerre apparaît comme une immense industrie. »

Après le lâcher de pigeons par l'association « l'Hirondelle Carmausine », Philippe Folliot a rappelé les valeurs de solidarité en terre carmausine et, déclaré « j'ai souhaité ce matin en tant que sénateur du Tarn, me rendre sur ce territoire, ici d'abord à Saint Benoît, pour rappeler aussi que nos différences ne doivent pas nous empêcher de nous retrouver tous unis et solidaires », autour des valeurs de la République, surtout en ces temps difficiles pour tous.

Square du 19 mars 1962

Comme évoqué dans notre précédente édition, les travaux de réfection des trottoirs, du revêtement et de plantation d'un érable négundo sont désormais achevés. Le marquage au sol matérialisant les places de stationnement sera réalisé dès que possible.



FabLab

Durant le confinement, l'association du FabLab a pu rester active en reconditionnant quelques vieux postes PC dans le cadre d'une mission d'intérêt général.

Ainsi, les associations bénédictines qui ne sont pas équipées et qui souhaiteraient

obtenir un prêt gratuit d'un poste informatique peuvent adresser leur demande au bureau à contact@fablab-carmaux.fr

La remise du matériel se fera à l'atelier qui se situe au pôle culturel Art'Air, au sous-sol de l'école de Fontgrande de Saint-Benoît-de-Carmaux.

Aussi, nous remercions encore nos nombreux donateurs en matériel (particulier, école, institution, collectivité territoriale...) ainsi que la mairie de Saint-Benoît-de-Carmaux qui nous a permis d'obtenir une autorisation de déplacement pour cette mission.

Concernant les activités habituelles du Fablab, l'équipe prévoit la reprise pour début 2021. À bientôt, bonnes fêtes de fin d'année et prenez soin de vous.

Le bureau de l'association.



Les Amis de Saint-Benoît & de Fontgrande

Afin de partager la féerie des fêtes de fin d'année, l'Association « les Amis de Saint-Benoît et de Fontgrande » organise un concours des plus belles maisons et des plus beaux balcons décorés.

Les habitants de Saint-Benoît sont invités à décorer leur maison, jardin, balcon et fenêtres pour que l'esprit des fêtes de Noël rayonne dans toute la commune.

Les décorations doivent être visibles depuis la voie publique, afin d'être examinées par un jury.

Pour participer, rien de plus simple, inscription au 06 24 86 35 24 ou sur lesamis.stb@orange.fr.

Le jury visitera les candidats entre le 21 et le 30 décembre 2020. Les résultats seront annoncés dans la dépêche du midi début d'année. Des lots sont à gagner.

Crèche « les Petits Loups »

L'AG de l'Association Les Petits Loups du 29 septembre dernier a permis le renouvellement du bureau. Six parents bénévoles ont fait le choix de s'impliquer pour la gestion administrative et financière de la crèche ainsi que le suivi pédagogique. Nous leur souhaitons à tous la bienvenue ! Suite et presque fin de notre projet cuisine : les travaux d'aménagement sont finis et nous sommes assez fiers du résultat. Maintenant nous allons pouvoir élaborer purées et compotes pour nos chers petits. Pour cela nous allons nous faire livrer des fruits et légumes par un commerçant Carmausin et choisir autant que possible des produits de saison. Des recettes de purée et compote seront programmées sur plusieurs semaines et validées par une diététicienne. Nous pourrions également adapter quotidiennement les fruits et légumes suivant les besoins des enfants. Dans quelques jours de bonnes odeurs sortiront de notre cuisine. Bon appétit les petits loups.

Depuis près de deux ans la communication gestuelle associée à la parole fait partie du projet pédagogique de la crèche. Aussi, nous remarquons que les enfants échangent entre eux de plus en plus, les signes qui reviennent le plus sont « encore », quand on fait les chansons, « gâteau » lorsque l'on



Les parents bénévoles au bureau de l'Association



va goûter et « changer la couche » pour les plus grands. Une formation permettant la révision des signes a eu lieu fin novembre pour les professionnelles.

Depuis le début de l'année scolaire, l'équipe des Petits Loups propose également des journées thématiques. Le premier thème était une journée pyjama : enfants et professionnelles ont passé tout un vendredi

en pyjama, tous les uns plus beaux que les autres. Des licornes, petits ours ont envahi la crèche.

Nous partons également faire un tour du monde : une semaine, un pays. En novembre nous sommes partis au Congo (tam-tam, bracelets, colliers, photos, gâteaux...) Puis nous partirons ensuite en Chine.



Association des Parents d'Elèves

L'APE Saint-Benoît-de-Carmaux propose pour les fêtes de fin d'année un calendrier photo bloc éphéméride aux parents des écoles de Fontgrande «Jean Ferrat». Nos actions cette année seront restreintes cause Covid mais nos instituteurs continuent de proposer des projets pour les élèves et nous devons les financer grâce à ces actions.

Merci à tous les participants.



Après une année très difficile suite aux mesures du covid-19, l'Association des pétanqueurs espère que l'année 2021 sera plus bénéfique et espère pouvoir organiser des concours pour dynamiser la commune. Nous remercions la mairie pour son soutien.

Le bureau

Association de pétanqueurs



Calendrier 2021 de collecte des déchets

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2	3																				
4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28			
29	30	31																									

MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2	3																				
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29			
30	31																										

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2	3																				
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29			
30	31																										

Les jours fériés sont notés en rouge.

Verre pots, bocaux et bouteilles à déposer dans les colonnes à verre.



Déchets végétaux déchets verts, épluchures, sachets de thé, marc de café : à déposer en déchèterie ou dans un composteur individuel. La 3CS vous propose des composteurs à prix coûtant. Renseignements auprès du service de collecte des déchets.



Textiles vêtements, chaussures, linge de maison, maroquinerie : à déposer dans les bornes de récupération réparties sur tout le territoire ou auprès des associations locales.



EMMAÛS : 10bis rue Courbet à Carmaux
SECOURS POPULAIRE : 1 rue Camboulives à Carmaux
CROIX-ROUGE : Bd Augustin Malroux à Carmaux

Trouvez le point d'apport le plus proche de chez vous sur : www.lafibreutri.fr

Urbain OUEST

Vos jours de collecte



JEUDI

Déchets résiduels en sac dans le conteneur gris



LUNDI

Collecte sélective EN VRAC 1 semaine sur 2 dans le conteneur jaune

- Présentez votre conteneur sur le trottoir en bordure de route, poignée côté route.
- Sortez vos bacs la veille de la collecte, à partir de 20h.

Un doute sur le tri, Une question sur la collecte ?

Le service de collecte des déchets de la 3CS vous répond

05 63 80 50 40
collecte.om@3c-s.fr
www.carmausin-segala.fr

Les commerces ambulants

Suite à une erreur sur le planning inséré dans le bulletin municipal n° 131 d'octobre 2020, veuillez trouver, ci-dessous, le planning rectifié.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin			Les Saisons d'Or 9h00 - 12h00 Vente de fruits et légumes 06 41 98 41 75	Mahieux Kristin 9h00 - 12h00 Epicierie sèche 07 87 90 87 03			
Après-midi							
Soirée	La Réunion des Saveurs Exotiques 18h30 - 20h30 Plats cuisinés exotiques Sur commande 06 52 32 98 33			Les Saveurs Pampelonnaises 18h30 - 20h00 1 jeudi sur 2 Plats cuisinés (paëlla, couscous...) 06 30 99 29 85	Rôtisserie « Chez Fred » 17h00 - 20h00 Poulets rôtis, tartiflette, truffade, macaronade sétoise... 06 49 70 95 82		

Infos pratiques

Urgences :

Sapeurs-pompiers..... 18
Police nationale 17
SAMU 81 15



Services publics :

• **Mairie** : Les services administratifs sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Le samedi de 9 h à 12 h - accueil@mairie-stbenoit.fr
téléphone : 05 63 80 24 10
télécopie : 05 63 80 24 11
site internet :
www.saint-benoit-de-carmaux.fr.
Astreinte services techniques :
06 77 74 86 24 de 17 h à 8 h 30.

• Permanences des élus :

M. le Maire, le mercredi de 9 h à 12 h sur rendez-vous au 05 63 80 24 10.
Les élus tous les samedis matin.

• **Médiathèque** : ouverture au public : lundi et mercredi de 14 h à 18 h - mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 18 h - vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14 h à 18 h - 05 63 76 56 42
bibliotheque@mairie-stbenoit.fr

• **Bureau de poste** : ouverture au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00. Départ courrier tous les jours à 11 h 00
05 63 36 10 77

Permanences agent des impôts :



• **Impôts des particuliers** : les mardis et jeudis de 9 h à 12 h à la trésorerie sur rendez-vous au 05.63.80.21.95 ou sur le site : www.impot.gouv.fr



Social :

• **Permanences sociales** : les mercredis de 9 h 30 à 12 h sur rendez-vous auprès de la Maison du Département de Carmaux au 05 63 80 22 30



Santé :

• **Infirmières** : Mmes Imbert & Bobiao
21 avenue Jean Jaurès -
05 63 36 92 02 / 06 80 26 97 29

• **Pharmacie Martin** : 32 avenue Jean-Jaurès
05 63 36 91 39 - fax 05 63 36 36 50

• **Centre de santé Filiéris** : médecin d'astreinte : 05 63 80 10 50

• **Polyclinique Sainte-Barbe** :
05 63 80 28 00



Commerces :

• **Charles Coiffure** - coiffeur à domicile - 06 60 06 79 05

• **Joannik, coiffeur** à domicile, féminin - masculin - enfants 06 65 54 57 77

• **Fleurs presse tabac** - Marjorie Albenge - 29 avenue Jean Jaurès - 05 63 54 37 75

• **Natacha coiffure** - 38 avenue Jean Jaurès - 05 63 76 43 94

• **Sandrine coiffure** - coiffeuse à domicile - 05 63 36 41 56 / 06 85 92 10 89

• **Superette Cali** - Alimentation - Mme et M. Delcros - 2 rue André Bauguil - 05 63 36 83 02

• **Taxi conventionné**
Chouiter Boumediene - 06 27 63 51 82



Sociétés, Entreprises, Artisans, Auto-entrepreneurs

• **Anto Rénovation** - maçonnerie générale, charpente, couverture - M. Jonathan Anto - 13 rue Bon Repos - 06 18 66 12 82

• **Appaix TP** - Travaux publics et privés - 5 rue Victor Hugo - 05 63 36 11 93 / 06 86 99 35 55

• **Sellerie-Spectacle** : Batignes Joël, bourrelier-modiste, chapeaux, casquettes, ceintures, divers articles en cuir, 6 rue Roger Salengro
05 63 76 69 90 / 06 60 46 63 69

• **Atelier d'architecture** Imbert & associés - place de la mairie - 05 63 36 68 47

• **Boutillon Yohan** - travaux de maçonnerie - 6 avenue de Monestiés - 07 77 95 55 38

• **Cazas BTP** - travaux de terrassement
16 rue Vincent Van Gogh
05 63 38 02 71 / 06 25 48 14 47

• **Entreprise Couzi** - peintre en bâtiment - rue bon repos - 06 82 10 41 69

• **EURL Bousquet Jean** - travaux publics et privés, terrassement, VRD - 5 rue Bon Repos - 06 08 11 47 01

VIOLENCES FEMMES INFO

APPELEZ LE
3919*

*Appel anonyme et gratuit.

• **EURL By Design** - maçonnerie générale, second œuvre, neuf et rénovation - Fernandes Jaime - 05 63 80 42 14

• **Leloup Benoit** - plomberie, chauffage, climatisation, dépannage - 40 côte de la Guignette - 06 13 97 15 16

• **Maury Richard** - électricité, plomberie - 12 impasse Louis Aragon - 07 81 48 14 86

• **Opala Darius** - Chauffage, pose de poêle cheminée - 26 rue Pasteur - 05 63 36 94 78
06 30 53 04 75

• **Pro 81 - plaquiste** - 10 cité Al Claus
06 37 69 66 79

• **SARL A. Massoutié & Fils** - Pompes funèbres - 4 rue Colbert - 05 63 76 98 98

• **Styl Auto** - carrosserie - Ropele Patrice - 4 côte de la Guignette - 05 63 76 54 98

• **Taylorbox** location de vêtements à destination des femmes enceintes - taylorbox.fr, contact@taylorbox.fr, aurore@taylorbox.fr

• **Tony Services** - Petite maçonnerie, terrassement, peinture - 76 rue H. de Toulouse-Lautrec
06 10 97 34 44

Autres activités :

• **Boyer Thierry** - artiste plasticien, boyer.thierry81@free.fr - 06 72 41 40 72

• **Pachamama Doula** - accompagnement non médical et non thérapeutique à la naissance - Eschrich Coralie - 06 18 08 39 68 - pachamama.fr - 06 18 08 39 68

• **Yogasamana Studio** - cours et stage de yoga, ateliers conseil en diététique ayurvédique, Valérie - 06 17 76 42 62

Numéros utiles :

• **Assainissement** : SIAC : 05 63 80 13 30
• **Collecte des ordures ménagères** : Communauté de Communes Carmausin Ségala (3CS) - 05 63 80 50 40 - www.carmausin-segala.fr/collecte-des-ordures-menageres

• **Déchetterie Trifyl** : 05 63 36 20 65

• **Eau potable** : Pôle des Eaux
05 63 76 20 70

• **Électricité** : Enedis particuliers
09 72 67 50 81

• **Gaz** : ENE'O - 05 63 80 22 22



Jeunesse :

• **Association Jeunesse Carmausine (A.J.C.)** :
domaine de la verrerie - 05 63 80 52 98
Carmaux - ajc.direction@gmail.com

• **Centre de Loisirs (CLAE)** : l'accueil des enfants s'effectue sur trois tranches horaires périscolaires de 7 h 30 à 8 h 30, de 11 h 30 à 13 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30 - 05 63 36 97 37

• **Crèche « les petits loups »** :

1 rue Jean-Jacques Rousseau
lespetitsloups81@orange.fr - 05 63 54 51 40

État civil

Naissances :

18/08/2020 - Nahia Murillo Maffre

Baptême républicain :

24/10/2020 - Maëlys Pradaude

Décès :

14 /09/2020 - Lucienne Vieira - 87 ans

10/10/2020 - Marthe Planat - 85 ans

04/11/2020 - Michel Rojas - 91 ans

05/11/2020 - Marie Frayssines - 100 ans

Directeur de la publication :

Thierry San Andres

Rédacteur en chef : Marie-Pierre Guiraud

Comité de rédaction : Djamilia Bonfanti,
Daniel Roques, David Thomas, Claire Latil.

Contact : 05 63 80 24 14 - etatcivil.cantine@mairie-stbenoit.fr



De la fourniture de l'objet à l'aménagement complet de l'espace...

hogos'

SIÈGE SOCIAL
441, chemin de Leyssotte - 05 10182
33002 VILLENAVE D'ORNON cedex
Tél. 05 56 91 71 33

AGENCES
PÉRIGORD
OCCITANIE
ÎLE-DE-FRANCE

www.hogos.fr

Intermarché
05 63 76 70 50 CARMAUX



MA FAMILLE NOMBREUSE VIVE LES BÉBÉS J'AIME LES ANIMAUX

10%
TOUS
LES JOURS
en avantage carte

REJOIGNEZ VOTRE COMMUNAUTE SUR
INTERMARCHÉ.COM

Offre réservée aux porteurs de la carte fidélité

Garage Galobardes



141 av. Albert Thomas - 81400 Carmaux
Tél. : 05 63 76 54 88



galobardes.gge@orange.fr

Accord
Informatique

05 63 54 07 56
info@accord-informatique.fr
www.accord-informatique.fr

LCF Transports
Taxi Massoutié

Tous types de transports en taxi
Privé et médical

4 rue Colbert
81400 Saint-Benoît de Carmaux
Commune de stationnement Pampelonne & Briatexte

05 63 76 98 98
icf-transport@outlook.fr

Vos obsèques à partir de 2000^{€TTC}

- inhumation : ouverture et fermeture caveau** (si caveau existant)
- assistant funéraire, porteurs, maître de cérémonie
- véhicule funéraire pour transport**
- cercueil* épaisseur 18 mm, équipé de 4 poignées, d'une cuvette étanche* et d'une plaque d'identité*

* Prestations, fournitures et manutentions obligatoires. ** Prestations, fournitures réglementaires obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.



LE CHOIX FUNÉRAIRE
LE CHOIX DE LA VIE

Ets MASSOUTIE et Fils
4, rue Colbert
81400 Saint-Benoît de Carmaux
Tél. 05 63 76 39 07
E-mail : pfmassoutie.lechoixfuneraire@gmail.com

Un seul objectif :
le meilleur de l'énergie à proximité
www.eneoservices.fr

Energie Services Occitans
57, ter avenue Bouloc Torcat - 81400
Tél. 05 63 80 22 25 - Fax 05 63 80 20

